

**NOUVELLES DATES : 31 JANVIER 2017 – Intention**  
**31 MARS 2017 – Texte complet**



**15<sup>ème</sup> CONGRÈS DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES COÛTS  
& 4<sup>ème</sup> CONGRÈS TRANSATLANTIQUE**

**DE COMPTABILITÉ, AUDIT,  
CONTRÔLE DE GESTION ET GESTION DES COÛTS**

**LYON, France – 22 et 23 juin 2017**

**VERS DES PRATIQUES COMPTABLES, DE  
CONTRÔLE, D'AUDIT  
ET DE GESTION DES COÛTS PLUS CITOYENNES ?**

**APPEL À COMMUNICATIONS**



**Association Francophone  
de Comptabilité**



***NOUVELLES DATES : 31 JANVIER 2017 – Intention  
31 MARS 2017 – Texte complet***

**APPEL À COMMUNICATIONS**

*Les communications pourront être soumises dans les langues de travail de l'Institut International des Coûts, de la Management Accounting Section de l'American Accounting Association (AAA) et de l'ISEOR : le français, l'espagnol, le portugais et l'anglais.*

La crise de 2008 dont les secousses ne cessent de perturber encore aujourd'hui l'économie mondiale, celle des pays développés comme celle des pays émergents, ainsi que les scandales financiers et d'éthique qui régulièrement alimentent l'actualité des affaires (« Panama Papers », Petrobras, Lehman Brothers...) interrogent en profondeur les principes, les méthodes et les outils de la comptabilité, de l'audit, du contrôle et de la gestion des coûts. En grandes lignes, les parties prenantes – actionnaires, citoyens, États, dirigeants, managers... - demandent aujourd'hui à ce champ d'enseignement, de recherche et de gestion de contribuer plus activement et plus visiblement à la prospérité socio-économique et éthique de la société, ce que l'on pourrait qualifier de « citoyenneté ». D'un côté les actionnaires et les dirigeants en particulier sont demandeurs de toujours plus de méthodes comptables, de contrôle et de gestion des coûts pour mesurer et améliorer l'efficacité de leur organisation mais aussi – et c'est plus nouveau – pour mesurer et mieux piloter leurs actifs immatériels et leurs performances environnementales. De l'autre, les salariés citoyens et les États attendent de ces méthodes une contribution décisive à l'amélioration des performances publiques, une prévention plus affirmée des difficultés d'entreprise et des licenciements, un repérage plus précoce des fraudes, des corruptions et des actes de blanchiment, ainsi qu'un rôle plus moteur dans la création d'emplois et le bien-être au travail. C'est donc à une véritable révolution que sont invités par la demande citoyenne la comptabilité, l'audit, le contrôle et la gestion des coûts pour, certes, mesurer et piloter toujours mieux les performances économiques et immatérielles des organisations, mais dans le même temps contribuer beaucoup plus au bien-être social. Pour apporter des éléments de réponse, **le 15<sup>e</sup> Congrès de l'Institut International des Coûts, couplé au 4<sup>ème</sup> Congrès Transatlantique** accueillera favorablement des soumissions qui s'inscriraient dans les thèmes suivants :

**1) L'audit et le contrôle dans la prévention des difficultés d'entreprises : vers une comptabilité « légiste » ?**

Les faillites ou les difficultés économiques retentissantes de géants tels que Lehman Brother, RIM (Blackberry), Nokia ou General Motors, tout autant que celles plus anonymes de TPE et PME par delà le monde, posent la question de la capacité de l'audit et du contrôle à mieux détecter en amont les indicateurs financiers, humains et concurrentiels de risques et, en aval, de mieux analyser les causes de décès des entreprises et des dysfonctionnements des entreprises convalescentes. Cela pour éviter de reproduire de façon récurrente des erreurs classiques de gestion et dégager de bonnes pratiques transposables. Ce thème s'adresse aux communications qui en particulier traiteront des questions suivantes : quels sont les indicateurs clés de bonne et de mauvaise santé d'une entreprise ? Quelle méthodologie d'audit et de contrôle permet de mieux cerner la valeur prédictive d'une entreprise ? Comment analyser les causes de dysfonctionnements qui dégradent la performance d'une entreprise de façon visible et cachée, pour stimuler des plans d'actions de survie-développement proactifs des organisations ? Des analogies sont-elles possibles entre la comptabilité et la médecine ?

**2) La comptabilité, l'audit et le contrôle, outils d'oxygénation du secteur public**

Les pays développés comme les pays émergents (par exemple les BRIC) ont construit au fil du temps une fonction publique, plus ou moins étendue selon les options politiques choisies, séparée en trois domaines. Une fonction publique d'Etat qui administre les fonctions régaliennes : justice, police, éducation etc. Une fonction publique territoriale qui administre les collectivités : mairies, agglomérations et régions. Une fonction publique de santé qui

# ***NOUVELLES DATES : 31 JANVIER 2017 – Intention***

## ***31 MARS 2017 – Texte complet***

administre les hôpitaux. Partout dans le monde, *grosso modo*, les ressources publiques pour faire fonctionner ces services publics sont décroissantes alors que les besoins des citoyens pour ces services sont croissants. Ce paradoxe interroge les capacités de la comptabilité, de l'audit et du contrôle à ne pas étouffer les services publics, mais à les oxygéner malgré des ressources économiques décroissantes. Comment répondre à ce paradoxe ? C'est pourquoi ce thème s'adresse en particulier aux communications qui traiteront des problématiques suivantes : la gestion privée est-elle transposable à la gestion publique ? Quelles sont les convergences et les spécificités entre les performances privées et les performances publiques ? Comment améliorer l'efficacité des services publics sans dégrader leur qualité, sans les atrophier et sans augmenter la fiscalité, ce qui ne serait supportable ni pour les fonctionnaires ni pour les usagers citoyens ? L'audit et le contrôle publics peuvent-ils être source d'innovations de gestion dans les services publics d'État, les collectivités locales et les hôpitaux ?

### **3) La gestion stratégique des coûts, une alternative pour retrouver de la prospérité**

Les organisations petites et grandes cherchent systématiquement à réduire leurs coûts pour sortir des crises et retrouver le chemin de la prospérité. Les outils et les méthodes contemporains de gestion des coûts sont-ils adaptés pour cela ? La gestion des coûts est-elle un facteur de performances durables ? Existe-t-il une façon de gérer stratégiquement les coûts, c'est-à-dire de maîtriser les dépenses d'aujourd'hui sans nuire aux investissements de demain ? Des réponses à ces questions sont d'importance, à l'heure où la gestion des coûts est assimilée quasi systématiquement à la recherche de performances à court terme et donc aux restructurations et aux licenciements qui vont avec, alors qu'il y a probablement une manière stratégique, plus socio-économique, de gérer les coûts. C'est pourquoi ce thème s'adresse en particulier aux communications qui traiteront sous un angle nouveau les problématiques suivantes : la gestion stratégique des coûts ; l'application de modèles quantitatifs dans la gestion des coûts ; les coûts de la qualité ; la gestion des coûts et des technologies de l'information, la gestion des coûts logistiques dans les chaînes productives ; la gestion des coûts dans les entreprises agricoles et agro-alimentaires ; la gestion des coûts dans les entreprises de commerce et de services ; la gestion des coûts dans les entreprises du secteur tertiaire ; la gestion des coûts pour les micro, petites et moyennes entreprises ; la gestion de la connaissance et du capital intellectuel et immatériel.

### **4) La comptabilité environnementale et dans le secteur énergétique**

Chaque pays conserve son propre système comptable qui s'inscrit dans un environnement aux multiples facettes, d'ordres politique, juridique, social, économique et culturel. Néanmoins, les différents systèmes comptables (comptabilité générale ou comptabilité financière) nationaux avec leurs spécificités peuvent être rattachés plus ou moins à deux grands modèles comptables : le modèle anglo-saxon et le modèle germano-latin (ou modèle continental). La diversité des systèmes comptables nationaux ne facilite pas le développement international des grandes entreprises et l'investissement direct étranger, d'où la recherche d'une harmonisation comptable internationale. L'IASB a donc développé un référentiel comptable international IAS-IFRS qui s'applique aux entreprises privées. Ainsi l'Union Européenne a consacré par voie réglementaire depuis 2005, les IAS-IFRS ; celles-ci s'imposent aux sociétés cotées qui doivent présenter leurs comptes consolidés en appliquant ces normes comptables internationales. Ces dernières années ont pourtant vu une préoccupation commune à ces différents systèmes comptables émerger : celle d'une meilleure prise en compte de l'environnement et – notamment dans les nombreux pays concernés – mieux adaptée aux entreprises du secteur de l'énergie. Dans ce contexte, ce thème sera en particulier ouvert à des communications qui aborderont les questions suivantes : Quelles sont les nouvelles tendances de la comptabilité environnementale ? Quelles sont les spécificités de la comptabilité dans les entreprises du secteur de l'énergie ? Comment la comptabilité peut-elle mieux prendre en compte les investissements d'une entreprise dans sa qualité environnementale ? Est-ce que la comptabilité peut mieux retranscrire les dégradations que fait subir une entreprise à son environnement ?

# ***NOUVELLES DATES : 31 JANVIER 2017 – Intention 31 MARS 2017 – Texte complet***

## **5) La gestion coopérative des coûts et des normes : mythe ou réalité ?**

La multiplication des scandales financiers passés (Enron-Arthur Andersen, Parmalat...) a conduit à une extension des lois de sécurité financière (loi Sarbanes-Oxley aux États-Unis, loi de sécurité financière en France ...) qui concernent les pays développés mais aussi émergents (par exemple : Tunisie, loi de sécurité financière du 18 octobre 2005 ; Amérique latine...). La nécessité de restaurer la confiance dans les marchés financiers a entraîné notamment une diffusion croissante des normes internationales d'audit (ISA) élaborées par l'IFAC : par exemple, application généralisée des ISA dans le cadre de la transposition de la huitième directive européenne. Ce contexte légal n'a pourtant pas permis d'éviter des failles remarquables des systèmes d'audit et de contrôle, par exemple dans les célèbres cas Bernard Madoff Investment, Société Générale ou Olympus. Dans ce contexte de besoin croissant de sécurité financière, la question d'une gestion plus coopérative des coûts et des normes au sein des entreprises – entre les filiales et les équipes – et entre les entreprises et les organisations mérite d'être posée. D'où les questions qui seront abordées par les communications s'inscrivant dans ce thème : la gestion des coûts en tant que source d'avantages concurrentiels est-elle à protéger ou bien à partager ? Comment organiser une gestion coopérative des coûts au sein des entreprises et entre les entreprises ? Une gestion coopérative des normes au sein des entreprises et entre les entreprises est-elle possible ? Peut-on élaborer et diffuser de bonnes pratiques génériques et transnationales pour mieux gérer les coûts et les normes ?

## **6) L'enseignement et la recherche en comptabilité de gestion, audit et contrôle : quelles méthodes contemporaines innovantes ?**

Les nouveaux défis posés à la comptabilité, l'audit, le contrôle et la gestion des coûts vers plus de citoyenneté et de prise en compte des performances durables posent d'innombrables questions, au plan des méthodologies de recherche que ce champ mobilise, comme au plan de son enseignement. Ces questions seront abordées dans ce thème par exemple : Quelle épistémologie fonde les sciences de la comptabilité et du contrôle ? La comptabilité, le contrôle et la gestion des coûts sont-ils des sciences ou bien des arts ? Comment transformer les connaissances pratiques contingentes produites par les techniques comptables et de contrôle en connaissances scientifiques génériques ? Est-ce que les méthodologies de recherche qualitative et inductive sont adaptées aux recherches en comptabilité et contrôle ? Quels sont les nouveaux cadres théoriques pertinents en comptabilité, contrôle et gestion des coûts ? L'enseignement en comptabilité et contrôle de gestion peut-il être fait hors les entreprises de façon théorique ? Est-ce que les nouvelles technologies de l'information et les réseaux sociaux (Internet, MOOC, Tweeter, Facebook...) peuvent aider au transfert de connaissance en comptabilité, contrôle et gestion des coûts ? La formation initiale en comptabilité et contrôle doit-elle être la même que la formation continue proposée à des étudiants adultes ? Quelles sont les convergences et les spécificités entre la formation initiale et la formation continue en comptabilité, contrôle, audit et gestion des coûts ? Les DBA et les Ph.D en comptabilité, audit et gestion des coûts sont-ils des voies d'avenir ?

## **7) L'histoire de la comptabilité : quels enseignements pour sortir des crises ?**

Ce thème sera ouvert aux communications centrées sur l'histoire de la comptabilité, de l'audit, du contrôle et de la gestion des coûts, tant il est vrai que la compréhension du passé permet de mieux saisir le présent et de préparer l'avenir. Les communications portant sur l'histoire de la comptabilité d'entreprises particulières, de régions ou de secteurs spécifiques, voire d'États seront particulièrement bien accueillies. De même des communications expliquant les spécificités de la recherche en histoire de la comptabilité et ses causes d'évolution au fil du temps, seront appréciées. En outre, les analyses portant sur l'histoire des rapports entre d'une part les comptables et les gestionnaires, et d'autre part les économistes et les décideurs politiques seront également valorisées pour mieux en comprendre les ressorts.

# **NOUVELLES DATES : 31 JANVIER 2017 – Intention** **31 MARS 2017 – Texte complet**

## **TYPES DE CONTRIBUTIONS**

### **Avancement de thèses de doctorat, Ph.D et DBA**

Ateliers « Jeunes chercheurs » qui s'adressent aux doctorants préparant une thèse en comptabilité, contrôle de gestion, gestion des coûts ou audit. **Le 15<sup>e</sup> Congrès de l'Institut International des Coûts, couplé au 4<sup>ème</sup> Congrès Transatlantique** leur donne l'occasion de présenter leur travail de recherche et de discuter notamment des choix méthodologiques et de la validation empirique. Dans chacun des ateliers, chaque doctorant disposera de 45 minutes : 15 minutes au maximum pour la présentation de son travail de recherche, 10 à 15 minutes pour le commentaire de son rapporteur et enfin, le reste du temps pour des échanges avec la salle.

### **Papiers de recherche**

L'appel à communication est ouvert à tous les enseignants-chercheurs et praticiens ayant conduit une recherche sur les thèmes proposés et, plus généralement, dans les domaines du contrôle et de la gestion des coûts. Toutes les communications seront soumises à une évaluation internationale.

## **PROCÉDURES DE SOUMISSION**

1. La date de votre intention à communiquer est à faire **avant le 31 janvier 2017 (3000 caractères espaces inclus)**
2. La date limite pour rendre le texte complet est **le 31 mars 2017 (40 000 caractères, espaces inclus)**
3. Dans chaque communication **4 co-auteurs maximum seront admis**. Aucun participant ne peut proposer **plus de 3 intentions (ou être co-auteur)**
4. Chaque papier soumis fera l'objet d'un avis de réception par courriel, comportant le rappel des normes à respecter (cf. notamment 40 000 caractères, espaces compris).
5. La page de titre doit inclure le(s) nom(s), les affiliations, le titre, l'adresse postale, les numéros de téléphone avec les codes pays ou de zone, le numéro de fax (si possible) ainsi que l'adresse électronique de **chacun des auteurs**.
6. Au moins l'un des auteurs doit attester son engagement à assister à la conférence. En cas de défaillance (absence ou non-règlement effectif de l'inscription), la communication sera retirée du programme définitif et des actes du colloque.
7. Les références doivent être incluses à la fin du texte.

**Processus de relecture : Les soumissions sont soumises de façon anonyme à deux rapporteurs. Les commentaires ont pour but d'aider l'auteur à améliorer son texte et lui sont envoyés.**

## **CALENDRIER (dates limites)**

31 janvier 2017	Intention de communication
31 mars 2017	Réception des communications (texte complet)
30 avril 2017	Notification aux auteurs
20 mai 2017	Réception de la version finale des communications

### **Comité d'organisation international :**

Prof. Carlos Diehl  
Prof. Daniel Sánchez Toledano  
Prof. Ricardo Laporta Pomi  
Prof. Miguel Bacic  
Prof. Daniel Carrasco Díaz  
Prof. Enrique Cartier  
Prof. Joao Carvalho

Prof. Gregorio Coronel Troncoso  
Prof. Daniel Farré  
Prof. Alfredo Kaplan  
Prof. Antonio Lavolpe  
Prof. Javier Quesada  
Prof. Ricardo Uribe Marín

***NOUVELLES DATES : 31 JANVIER 2017 – Intention  
31 MARS 2017 – Texte complet***

**Comité d'organisation local** : Henri Savall, Véronique Zardet, Laurent Cappelletti, Marc Bonnet, Murray Lindsay.

**Contact :**

ISEOR , 15 Chemin du Petit Bois, 69134 Écully, France

Tél : 33 (0)4 78 33 09 66 – Fax : 33 (0) 4 78 33 16 61

Courriel : [congresiiclyon2017@iseor.com](mailto:congresiiclyon2017@iseor.com)

**Frais de participation :**

**-Étudiants et Doctorants : 120 € (TVA comprise) comprenant l'inscription et les actes**

**-Enseignants-chercheurs et participants professionnels : 360 € (TVA comprise) comprenant l'inscription, les actes, les déjeuners et le dîner de gala.**